



**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE**  
www.sosve.org

# L'ESSENTIEL 2018

## UN ENGAGEMENT RENFORCÉ

**E**n France, 80 enfants accueillis dans les 3 nouveaux villages SOS, près de 60 enfants accompagnés au sein des programmes de renforcement des Familles (PRF), le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs, au Mali déjà plus de 250 enfants scolarisés dans l'école SOS de Khouloum... : 2018 marque une étape importante dans le développement de SOS Villages d'Enfants France. Développement au seul service des enfants en danger afin qu'ils retrouvent les chances de se construire pour bâtir le monde de demain. Cette année 2018 a été marquée par de nombreuses incertitudes liées au contexte économique. Nous tenons, du fond du coeur, à remercier nos donateurs pour leur fidélité et leur confiance. Tant notre conviction profonde est que nous devons être constamment guidés par l'intérêt supérieur de l'enfant, afin qu'il puisse grandir au sein de sa famille - si cela est possible -, ou que, s'il doit en être séparé, il soit pris en charge et protégé dans un environnement de type familial lui permettant de s'attacher. Notre mobilisation autour des droits des enfants s'est renforcée cette année, pour les promouvoir, tant auprès des départements qu'auprès des pouvoirs publics et pour faire entendre la voix des enfants et des jeunes. La lutte contre toutes les formes de violence faites aux enfants aura été cette année plus que jamais au coeur de notre combat. Nous avons voulu aussi porter le destin de ces enfants lorsque, après leurs 18 ans, ils sont trop souvent laissés à eux-mêmes, se trouvant sans aucun accompagnement, au risque de basculer du jour au lendemain dans la précarité. Dans un monde où les violences de toute nature font des enfants les premières victimes, notre engagement se concrétise par notre développement encouragé par les pouvoirs publics.

**Daniel Barroy**  
Président



**Isabelle Moret**  
Directrice générale



**Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : [www.sosve.org](http://www.sosve.org) et disponibles sur demande.**



**POUR QU'AUCUN ENFANT  
NE GRANDISSE SEUL**

**Sur 100 € reçus,  
87,04 € sont  
destinés aux  
enfants.**

Voir page 4

**Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. À l'international, les parrains, donateurs, testateurs ou partenaires peuvent opter pour le pays et le village d'enfants SOS de leur choix.**

## FRANCE MÉTROPOLITAINE

- 15 villages d'enfants SOS en fonctionnement
- 2 villages d'enfants SOS en construction
- 35 jeunes à La Maison Claire Morandat
- 59 enfants accompagnés dans le cadre d'un PRF (Programme de Renforcement des Familles).

## Soutien financier à l'INTERNATIONAL

**Plus de 68 300 bénéficiaires  
dans 23 pays**



SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992. Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts. La commission des finances exerce une fonction de contrôle interne. Le contrôleur du Don en confiance a participé au conseil d'administration consacré à l'approbation du budget prévisionnel et à l'arrêté des comptes, et à l'Assemblée générale. Les comptes 2018 de SOS Villages d'Enfants ont été certifiés sans réserve par le cabinet Pricewaterhouse-Coopers-Entreprises. SOS Villages d'Enfants est membre de la fédération SOS Villages d'Enfants International, dont elle est l'un des fondateurs. Elle est notamment adhérente à la CHD (Coordination Humanitaire et Développement), à Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement) et à AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant).

SOS Villages d'Enfants France a été créée en France en 1956. Reconnue d'utilité publique en 1969.



**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE**  
www.sosve.org

## FRANCE

### COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) proposent à SOS Villages d'Enfants d'accueillir des fratries dont la situation familiale conduit à un placement dans la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement permettant l'accueil des enfants dans les villages SOS. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 92 % par les fonds publics.

Les appels à dons pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- **830 enfants et jeunes accueillis en France métropolitaine**
- **195 nouveaux enfants accueillis**
- **Durée moyenne de placement en village d'enfants SOS : 5,7 ans.**

### PROGRAMME SPÉCIFIQUE DU PEPS

Le PEPS a été développé pour offrir certains apprentissages aux enfants à travers des activités sportives (sport d'eau, randonnée, équitation) : reprendre confiance en soi et en les adultes, apprendre à s'exprimer dans un cadre formel, se dépasser, connaître son corps, ses possibilités et ses limites, ... Nous nous sommes rapidement rendus compte des vertus de ces activités dans la quête de résilience et l'accomplissement personnel. Nous avons voulu aller plus loin pour des enfants en très grandes difficultés en leur proposant une réponse « sur mesure » dans le diagnostic et dans les solutions mises en oeuvre. Le Programme Spécifique du PEPS s'inscrit dans un temps plus long consacré à un enfant. Les résultats sont très positifs, a fortiori quand l'équipe pédagogique les valorise après le retour de l'enfant au village SOS.

ESSENTIEL 2018/WWW.SOSVE.ORG

## FAITS MARQUANTS



© SOS Villages d'Enfants

La campagne "Tous les bonheurs de l'enfance" entendait rappeler qu'en France et dans le monde, tous les enfants ont des droits mais qu'ils sont nombreux à ne pas y avoir accès. Pour sensibiliser à cette réalité, SOS Villages d'Enfants parrainait le programme court "Tous les bonheurs de l'enfance" présenté par Anny Duperey, marraine de l'association, diffusé sur France 2.

### DE NOUVEAUX VILLAGES D'ENFANTS SOS

#### > INAUGURATION DU 14<sup>E</sup> VILLAGE D'ENFANTS SOS À BEAUVAIS-SUR-MATHA LE 15/12



© SOS Villages d'Enfants

L'événement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités dont Dominique Bussereau, président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France et ancien Ministre, Corinne Imbert, sénatrice de la Charente-Maritime, conseillère départementale du canton de Matha, conseillère municipale de Beauvais-sur-Matha et Pierre Martinaud, maire de Beauvais-sur-Matha. Le village d'enfants SOS est composé de 8 maisons familiales et offre 36 places pour accueillir des fratries de 0 à 21 ans. L'équipe compte 27 professionnels. Une maison commune abrite les salles d'activités, la Maison des Familles (lieu dédié aux rencontres parents/enfants dans le cadre des droits de visite accordés par le Juge des enfants), les bureaux et les salles de réunion. Le 15<sup>e</sup> village d'enfants SOS a été ouvert en décembre à Gémozac (Charente-Maritime) et le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issole (Var) est en construction.

#### > 1<sup>RE</sup> PIERRE DU 16<sup>E</sup> VILLAGE D'ENFANTS SOS AU LION D'ANGERS

Érigé sur un terrain d'1,5 hectare, le futur site sera composé de 11 maisons familiales qui accueilleront au total 48 enfants. Une maison des familles dédiée aux rencontres parents/enfants est également prévue ainsi qu'une maison commune. Les maisons seront distribuées autour d'une place centrale et complétées par des paddocks, dans le cadre d'un programme d'épanouissement par le cheval proposé par l'association. Ce programme centré sur l'équitation a pour objectif principal de favoriser le développement physique et psychologique des enfants et des jeunes, de renforcer leur insertion sociale et de mieux les accompagner vers l'autonomie (pour en savoir plus, voir aussi l'actu page 9). À noter qu'à la demande du département, deux maisons en location accueilleraient déjà 3 fratries (9 enfants) de façon anticipée.

### SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



© SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France avait ouvert son premier Programme de Renforcement des Familles en mai 2017 dans le cadre d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Département du Nord. Il consiste à intervenir auprès des familles en difficulté, chez elles, de manière à les soutenir pour éviter une dégradation susceptible de conduire le juge à décider de placer les enfants. En novembre 2018, un bilan d'étape à 18 mois a été réalisé, avec un constat principal : le Programme de Renforcement des Familles vient compléter de manière pertinente le dispositif de protection déjà proposé par les villages d'enfants SOS et La Maison Claire Morandat. Il contribue à nourrir et diversifier les actions de l'association auprès des familles et des enfants accueillis et consolide les liens avec le département.



# L'ESSENTIEL 2018

## FAITS MARQUANTS

### OUVERTURE D'UNE ÉCOLE AU MALI

SOS Villages d'Enfants a lancé en 2017 la construction d'une école primaire et secondaire à Khouloum, dans une région où l'accès à l'éducation est un enjeu crucial. L'ouverture a eu lieu pour la rentrée scolaire 2018-2019, avec déjà 344 élèves fin 2018. Les 9 salles de classe sont destinées à l'accueil de plus de 400 élèves du village d'enfants SOS, du Programme de Renforcement de la Famille et des communautés environnantes. L'objectif est que l'établissement soit à terme pris en charge par la communauté locale. Le projet est financé grâce aux donateurs et au soutien de partenaires, en particulier l'ambassade de France au Mali, la Fondation d'entreprise Air France et Alland & Robert.



© SOS Villages d'Enfants Mali



© RECORDE

### DÉVELOPPEMENT DU PROJET RECORDE

Afin de prévenir les ruptures familiales et promouvoir les droits de l'enfant, le projet RECORDE (Renforcement des organisations de la société civile locale pour le respect des droits de l'enfant), a été mis en œuvre dans 13 localités du **Burkina Faso** et du **Mali**. Ses objectifs sont l'autonomisation du plus

grand nombre possible de familles parmi les 385 accompagnées par le projet et l'implication des associations locales, les Organisations à Base Communautaire (OBC). Il bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco.

### LE PROJET QUAPEM À MADAGASCAR

Le projet QUAPEM (Qualité de l'Accueil en Protection de l'Enfance à Madagascar), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco et lancé en 2018, a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil dans une quarantaine de centres du pays pour environ 1 300 enfants placés en protection de l'enfance. Il contribuera également à la professionnalisation des centres et au renforcement de leur capacité à mener un plaidoyer commun. Trois parcours de formations pour les professionnels de la protection de l'enfance ont ainsi été développés. Il est mené en partenariat avec le ministère malgache de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme et l'Institut Supérieur du Travail Social.

## INTERNATIONAL

**SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 136 PAYS, AVEC PRÈS DE 2 600 STRUCTURES ET PROGRAMMES ET PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE BÉNÉFICIAIRES ET SERVICES.**

### COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose sur le financement privé et sur les soutiens institutionnels (agences et gouvernements en France et en Europe). Ces fonds servent à la construction de nouvelles structures, au développement de nouveaux programmes, à la prise en charge dans la durée de leurs frais de fonctionnement et aux situations d'urgence. Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance.

Les collaborateurs sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

Le soutien de SOS Villages d'Enfants France à l'international :

- 23 pays
- 49 villages d'enfants SOS
- 196 programmes soutenus au total

### > SOUTIEN FINANCIER en milliers d'euros et NOMBRE DE PROGRAMMES

MALI	3 360	4	9	2		3	INDONESIE	275						
MADAGASCAR	2 977	4	8	7	9	12	TUNISIE	182	2					
HAITI	2 199	1	3	2		1	EQUATEUR	124	2					
ARMENIE	1 963	2	3	5		5	NEPAL	91	1					
VIETNAM	1 572	6	10	7		2	INDE	80	2	1	1		1	
BURKINA FASO	1 490	2	4	4		2	BURUNDI	71					1	
NIGER	1 281	2	4	4	1	1	HONDURAS	70	1					
TOGO	1 057	3	3	2	2	1	MAROC	37	2		1			
LAOS	885	5	5	5	1		BOSNIE	22	1					
COTE D'IVOIRE	693	2	2	1		1	SOMALIE	15	1					
CAMEROUN	484	1	2		1	1	RWANDA	12	1					
ROUMANIE	473	2					<b>TOTAL</b>		19 731	49	56	44	15	32
TSUNAMI	318	2	2	3		2								



Village d'enfants SOS



École et centre de formation



Structure pour jeunes



Santé



Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

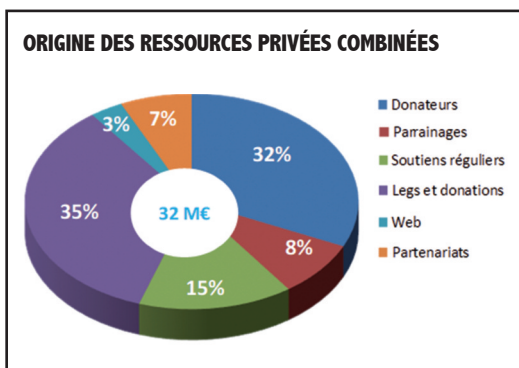
Par souci de rigueur et de transparence, ne sont présentés ici que les programmes directement soutenus financièrement par SOS Villages d'Enfants France.



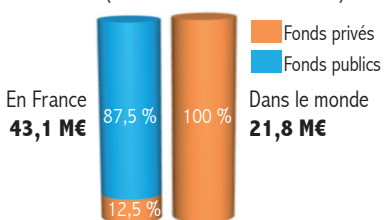
### COMPTE D'EMPLOI COMBINÉ DES RESSOURCES 2018 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

EMPLOIS EN K€	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (2)
<b>1 – Missions sociales</b>		
<b>1.1 – Réalisées en France</b>		
- Actions réalisées directement	42 578	5 588
- Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France	551	486
<b>1.2 – Réalisées à l'étranger</b>		
- Actions réalisées directement		
- Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France	21 791	21 790
<b>2 – Frais de recherche de fonds</b>		
<b>2.1 – Frais d'appel à la générosité du public</b>	5 505	5 505
<b>2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés</b>		
<b>2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</b>		
<b>3 – Frais de fonctionnement</b>	1 168	1 068
		34 437
<b>I. – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>71 594</b>	
<b>II. – DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>1 503</b>	
<b>III. – ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>1 490</b>	
<b>IV. – EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	
<b>V. – TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>74 587</b>	
<b>VI. – PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (1)</b>		<b>8 909</b>
<b>VII. – NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>427</b>
<b>VIII. – TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>42 920</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
Missions sociales	1 342	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
<b>TOTAL</b>	<b>1 342</b>	

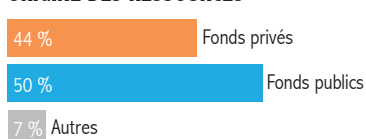
RESSOURCES EN K€	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</b>		<b>21 686</b>
<b>1 – Ressources collectées auprès du public</b>		
<b>1.1 – Dons et legs collectés</b>		
- Dons manuels non affectés	18 142	18 142
- Dons manuels affectés	2 654	2 654
- Legs et autres libéralités non affectés	11 135	11 135
- Legs et autres libéralités affectés	0	0
<b>1.2 – Autres produits liés à la générosité du public</b>	1	1
<b>2 – Autres fonds privés</b>		
<b>3 – Subventions et autres concours publics</b>	36 308	
<b>4 – Autres produits</b>	2 797	
<b>I. – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>71 036</b>	
<b>II. – REPRISSES DES PROVISIONS</b>	<b>881</b>	
<b>III. – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>852</b>	
<b>IV. – VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (CF. TABLEAU DES FONDS DÉDIÉS)</b>		<b>- 638</b>
<b>V. – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 818</b>	
<b>VI. – TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>74 587</b>	<b>31 294</b>
<b>VII. – TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>42 920</b>
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>10 660</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	1 288	
Dons en nature	62	
<b>TOTAL</b>	<b>1 342</b>	



#### FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)

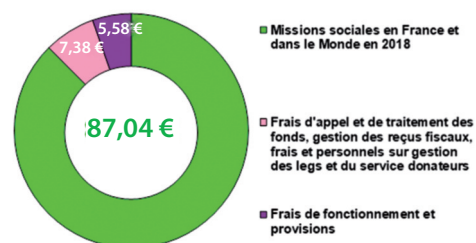


#### ORIGINE DES RESSOURCES



#### AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux :



Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 84,69 % des missions sociales.

#### BILAN SIMPLIFIÉ COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

ACTIF (en K€)	2018	2017
<b>ACTIF IMMOBILISÉ :</b> Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	<b>40 729</b>	<b>31 430</b>
<b>ACTIF CIRCULANT* :</b> Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	<b>57 435</b>	<b>64 087</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b> Charges constatées d'avance	<b>649</b>	<b>589</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>98 813</b>	<b>96 106</b>

PASSIF (en K€)	2018	2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS :</b> Apports, provisions réglementées, réserves	<b>70 732</b>	<b>72 389</b>
<b>PROVISIONS* :</b> Provisions pour risques et charges	<b>10 772</b>	<b>9 579</b>
<b>DETTES</b>	<b>16 506</b>	<b>14 014</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b> Produits constatés d'avance	<b>803</b>	<b>125</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>98 813</b>	<b>96 106</b>

#### POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (22,3 M€). Les ressources de l'association ont été utilisées pour soutenir son développement notamment avec la construction de 4 nouveaux villages d'enfants SOS en France : 2 villages d'enfants SOS en Charente-Maritime (6,4 M€) et le lancement des travaux pour 2 nouveaux villages d'enfants SOS situés dans le Maine-et-Loire (1,4 M€) et dans le Var (205 K€).

Source : Compte d'emploi des ressources 2018